

Liste de rapports, publications scientifiques ouvrages sur l'implosion de la machine à gaz...

Décennie 1950

Bourgeois-Pichat J. : « La structure de la population et la Sécurité Sociale », *Population*, 1950, n° 3, pp. 435-492.

Doublet J. : « Sécurité Sociale et Démographie », *Population*, 1953, pp. 259-280.

Décennie 1960

Rapport de la Commission des prestations sociales du Ve plan, Annexe V.

OCDE, L'évolution démographique de 1965 à 1980 en Europe occidentale et en Amérique du Nord, 1966.

Francis Pavard (1967), "L'équilibre financier de la Sécurité sociale", *Revue économique*, Volume 18, Numéro 2, pp. 205-228

Depuis la décennie 1980

Dès 1980, les experts du Plan, avec pour rapporteur Robert Lion, critiquaient l'idée de retraite à 60 ans.

Le député socialiste Jean Pierre Sueur prônait dans un document commandé par Pierre Mauroy, Premier ministre, en 1983 le droit au volontariat, avant qu'une étude de Maurice Ragot pour le Conseil économique et social se penche en 1985 sur la question des préretraites.

Les premières prospectives officielles sur le sujet datent de 1985 avec l'installation de la commission du Plan, présidée par M. Léon Tabah, sur la « solidarité entre générations face au vieillissement démographique ». S'ensuivit un rapport, publié en juin 1986, qui présenta pour la première fois des projections à long terme.

Philippe Seguin faisait œuvre de pragmatisme dans son rapport remis en 1987, favorable notamment à l'assouplissement des conditions de cessation d'activité.

Le rapport Yvon Chotard de 1988 préconisera la généralisation du système par points.

L'étude réalisée par René Teulade pour le Xe Plan en 1989, puis le document publié par Denis Kessler au nom de la Fédération française des sociétés d'assurance précéderont la présentation par le Premier ministre, Michel Rocard et son ministre des affaires sociales Claude Evin d'un livre blanc. La même année, le Plan, puis le Conseil économique et social, avec pour rapporteur Bernard Chevallier, émettront eux aussi des réflexions sur le sujet,

imités en 1992 par la mission Cottave, qui proposera de porter de 37,5 à 40 ans la durée de cotisations, puis par la mission Bernard Brunhes, qui reprendra la même suggestion.

En 1994, l'IGAS puis le parlementaire socialiste Jean Pierre Thomas relanceront la machine suivis en septembre 1995 par le Plan dont le travail commandé à l'origine par Edouard Balladur, soulignera les risques d'iniquité entre les retraités du public et ceux du privé.

Après le document présenté en 1996 par le député UDF Charles de Courson, l'audit des finances publiques par Jacques Bonnet et Philippe Nasse, apportera un éclairage préoccupant sur l'avenir des régimes de retraites.

Pour la seule année 1998, Laurent Caussat, puis François Morin dans le cadre du Conseil d'analyse économique, Olivier Davanne, ancien conseiller de Martine Aubry, le député socialiste Jérôme Cahuzac et, en fin, l'ex commissaire du Plan, Jean Baptiste de Foucauld pour le compte de la CNAV apporteront leur pierre à l'édifice.

Derniers documents – en date - du [Conseil d'orientation des retraites](#)

[Dossier de la réunion du 13 février 2008](#)

[Colloque du COR du 29 novembre 2007 : Augmenter le taux d'emploi des seniors](#)

[Cinquième rapport du Conseil \(21 novembre 2007\)](#)

[Dossier de la réunion du 21 novembre 2007](#)

[Rapport juridique LIRHE sur l'emploi des seniors \(octobre 2007\)](#)

[Avis de la Commission de garantie des retraites du 29 octobre 2007](#)

Éléments de Rapports à noter :

[21 novembre 2007](#)

[Cinquième rapport du Conseil d'orientation des retraites](#)

Retraites : 20 fiches d'actualisation pour le rendez-vous de 2008

[10 janvier 2007](#)

[Quatrième rapport du Conseil d'orientation des retraites](#)

[29 mars 2006](#)

[Troisième rapport du Conseil d'orientation des retraites](#)

Retraites : perspectives 2020 et 2050

[03 Juin 2004](#)

[Deuxième rapport du Conseil d'orientation des retraites](#)

Retraites : les réformes en France et à l'étranger ;
le droit à l'information

[06 Décembre 2001](#)

[Premier rapport du Conseil d'orientation des retraites](#)

Retraites : renouveler le contrat social entre les générations le cas néerlandais et le cas finlandais (annexe 12)